



CONDITIONS DE VENTE

EI ETUDE ALBAN GILLET –

SARL CHATIVESLE MAISON DE VENTES :

La vente sera faite au comptant, ce qui signifie que, pour les acquéreurs à distance (ordre d'achat, téléphone, internet), le règlement doit être effectué immédiatement dès la réception du bordereau.

Les acquéreurs paieront en sus des enchères, les frais suivants :

Pour l'activité volontaire (SARL CHATIVESLE MAISON DE VENTES) : 20.4 % (17 % HT + TVA à 20%). Certains lots dépendant de dossiers judiciaires seront vendus par l'EI ETUDE ALBAN GILLET, Commissaire-Preneur Judiciaire ; les frais pour ces lots seront de 14,28 % (11.90 % HT + TVA à 20%). Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

Le commissaire-preneur qui dirige la vente a toute latitude concernant la mise à prix et le pas d'enchères et peut refuser une enchère s'il juge le pas d'enchères insuffisant.

Demande d'enchères par téléphone au plus tard 24h avant la vente.

PAIEMENT :

Strictement au comptant, par carte bancaire (sauf American Express), virement bancaire, chèque uniquement sur banque française avec présentation de deux pièces d'identité (les chèques étrangers ne sont pas acceptés) ou en espèces.

Rappel : Pour l'ensemble des lots achetés dans une même vente, le seuil maximal des paiements en espèces est fixé à 1.000 euros lorsque l'acheteur a son domicile fiscal en France ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle, et à 15 000 € lorsque l'acheteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle.

Concernant l'exportation de biens culturels, l'acheteur ne peut conditionner son paiement à l'obtention du certificat d'exportation.

EXPOSITION DES LOTS :

Une EXPOSITION préalable est organisée avant la vente, permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets proposés à la vacation, les acheteurs sont donc tenus de les examiner personnellement avant la vente.

Il ne sera donc admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les reproductions des œuvres au catalogue ou sur les sites Internet sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons étant néanmoins possible. Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.

ENCHERES A DISTANCE (téléphone ou ordre d'achat) :

Le mode normal pour enchérir consistant à être présent dans la salle des ventes, ce service d'enchères à distance est facultatif et limité aux moyens de la SARL CHATIVESLE MAISON DE VENTES et de l'EI ETUDE ALBAN GILLET. La demande par écrit accompagnée de vos coordonnées bancaires (R.I.B) et d'une copie recto-verso de votre pièce d'identité devra nous parvenir 24 heures au plus tard avant la vente.

Téléphone :

La SARL CHATIVESLE MAISON DE VENTES et l'EI ETUDE ALBAN GILLET ne pourront pas être tenue responsables des incidents techniques avant ou pendant l'appel si la liaison téléphonique n'est pas établie ou est établie tardivement, en cas d'erreur ou d'omission, ou en cas d'interruption pour quelques raisons que ce soit de la transmission en live par Internet.

De plus, pour éviter les erreurs et certains abus :

Toute personne demandant à enchérir par téléphone est réputée avoir l'intention d'enchérir au moins jusqu'à l'estimation basse.

Ordre d'achat :

En raison du nombre important d'ordres d'achat, nous vous remercions de nous les adresser impérativement la veille de la vente à 18 heures au plus tard, accompagnés de vos coordonnées bancaires (RIB) et d'une copie de votre pièce d'identité.

Les ordres d'achats transmis n'engagent pas la responsabilité de la SARL CHATIVESLE MAISON DE VENTES ou de l'EI ETUDE ALBAN GILLET, notamment en cas d'erreur ou d'omission. En cas d'enchère en salle à égalité avec un ordre d'achat, le lot sera adjugé à la personne présente en salle.

VEHICULES :

Des frais de dossier supplémentaires sont à prévoir. Ces frais s'élèvent à 120 euros par véhicule et comprennent l'ensemble des démarches administratives réalisées, les frais de cession du véhicule ainsi que les frais de préparation liés au passage en vente du véhicule.

IMPORTANT : Vous disposez d'un délai de 15 jours à compter de la date de vente pour enlever le/les véhicules acquis. Ce délai dépassé nous serions contraints de vous facturer des frais de gardiennage de 20euros par jour, par véhicule.

Si le(s) véhicule(s) ne sont pas retirés par l'acheteur, alors que le coût du gardiennage atteint désormais le prix d'adjudication, l'opérateur de vente est expressément autorisé à les remettre en vente, l'acheteur lui donnant à cette fin et par les présentes, réquisition de vente. Le(s) véhicule(s) sont ceux décrits dans la facture, la vente se fera sans prix de réserve et moyennant les frais vendeur suivant : 20 % HT. L'opérateur est expressément autorisé à prélever sur ce prix de vente le montant, a dû concurrence, des « frais vendeur » et celui des frais de gardiennage, le solde revenant au propriétaire, ici vendeur.

RETRAIT DES ACHATS, MAGASINAGE :

Aucun lot vendu ne sera délivré avant un règlement intégral des sommes dues. En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement définitif. Le démontage et le transport sont à la charge de l'acquéreur.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions.

IMPORTANT : Pour toutes nos ventes, nous accordons aux acquéreurs la gratuité du magasinage durant 1 mois à compter de la vente.

Passé ce délai, nous sommes contraints de devoir facturer 20 €HT de magasinage par semaine et par lot, toute semaine commencée étant due. Le magasinage des lots vendus est un service. En conséquence, le magasinage n'entraîne pas la responsabilité de la SARL CHATIVESLE MAISON DE VENTES ou de l'EI ETUDE ALBAN GILLET à quelque titre que ce soit (accidents, vols ou pertes). La SARL CHATIVESLE MAISON DE VENTES et l'EI ETUDE ALBAN GILLET déclinent toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Il est donc conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Le magasinage n'entraîne pas la responsabilité de la SARL CHATIVESLE MAISON DE VENTES ou de l'EI ETUDE ALBAN GILLET à quelque titre que ce soit.

Si les meubles ou objets ne sont pas retirés par l'acheteur alors que le coût du gardiennage atteint désormais le prix d'adjudication, l'opérateur de vente est expressément autorisé à les remettre en vente, l'acheteur lui donnant à cette fin et par les présentes, réquisition de vente. Les meubles ou objets sont ceux décrits dans la facture, la vente se fera sans prix de réserve et moyennant les frais vendeur suivant : 20 %HT. L'opérateur est expressément autorisé à prélever sur ce prix de vente le montant, a dû concurrence, des « frais vendeur » et celui des frais de gardiennage, le solde revenant au propriétaire, ici vendeur.

La délivrance des objets adjugés s'effectue sur le lieu de la vente après complet paiement par l'adjudicataire. En cas d'enchères à distances, l'adjudicataire, qui doit alors en faire la demande expresse, peut solliciter que, dans la mesure du possible, l'objet adjugé lui soit transporté, ce qui est un service et non pas une obligation.

Nous vous proposons :

• **1/ Enlèvement** de vos lots à l'étude par vos soins ou par toute personne ou tout transporteur de votre choix dûment mandaté.

• **2/ Expéditions**, pour tout objet le permettant : la société The Packengers, devis rapide par mail à : hello@thepackengers.com en joignant votre bordereau.

Pour les petits objets, accessoires et bijoux : l'étude peut se charger de leurs envois (Colissimo sans/avec assurance jusqu'à 1000 euros ou Smart VD pour les envois de bijoux ne dépassant pas 500g et 750 euros) merci de nous solliciter par mail à l'issue de la vente pour ce mode d'expédition en adressant votre courrier électronique à l'attention de Mme Serrier Julie.

Nous acceptons également de recevoir des colis/emballages préaffranchis.

• **3/ Transport**, pour tout mobilier et lots volumineux à destination parisienne : Société Mini Fret, contact : M. Becret Gilles, par téléphone au : 06.95.00.43.17 ou par mail : gilles.becret@hotmail.fr

Pour tout mobilier et lots volumineux autres destinations : Société Emilien Art Transport, contact : M. Sprungard Emilien, par téléphone : 06.16.43.71.34 ou par mail : emilien.art.transport@gmail.com

• **4/ Rendez-vous de restitution à Paris** : pour les lots peu encombrants. Tous les mois Me Gillet se rend à Paris et propose aux acheteurs un RDV de restitution dans le quartier Drouot, moyennant 18 euros TTC de défraiement, si cette solution vous intéresse merci d'adresser un mail à l'issue de la vente à l'attention de Mme Serrier Julie.

N'hésitez pas à interroger l'Hôtel des Ventes de Reims au 03 26 47 26 37 si vous avez une demande spécifique.

L'emballage des lots entraîne des frais de colisage à la charge de l'acquéreur variant en fonction de la complexité et de la taille de l'emballage ou de la fragilité de l'objet. L'emballage des lots n'engage pas la responsabilité de la société. L'acquéreur fera son affaire personnelle des démarches avec les services postaux ou les transporteurs en cas d'avarie de transport ou d'accident. Le transport s'effectuera donc aux risques et périls de l'adjudicataire. Il est recommandé à l'adjudicataire de vérifier l'état de l'objet dès réception, en présence du préposé des Postes ou du transporteur.

PRESCRIPTION :

Le délai de prescription de l'action en responsabilité civile est de 5 ans (Art L 321-17 Code Commerce).

INFORMATION :

Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente, puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à la SARL CHATIVESLE MAISON DE VENTES ou à l'EI ETUDE ALBAN GILLET par courrier ou par email.

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD) :

Dans le cadre de nos activités de ventes aux enchères, notre maison de ventes est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur. Ces derniers disposent dès lors d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur leurs données personnelles en s'adressant directement à notre maison de ventes. Notre OVV pourra utiliser ces données à caractère personnel afin de satisfaire à ses obligations légales, et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité (notamment, des opérations commerciales et de marketing). Ces données pourront également être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la réglementation l'impose.

La loi française seule régie l'ensemble des relations contractuelles entre les parties

ENCHERES EN DIRECT VIA LE SERVICE LIVE DU SITE interencheres.com

Si vous souhaitez enchérir en ligne (en direct ou par dépôt d'ordre d'achat secret) pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur : <https://www.interencheres.com/commissaire-priseur/etude-alban-gillet-et-chativesle-maison-de-ventes-245/com> et effectuer une empreinte carte bancaire (vos coordonnées bancaires ne nous sont pas communiquées en clair).

Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à la SARL CHATIVESLE MAISON DE VENTES et à l'EI ETUDE ALBAN GILLET tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. La SARL CHATIVESLE MAISON DE VENTES et la EI ETUDE ALBAN GILLET se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez la SARL CHATIVESLE MAISON DE VENTES et l'EI ETUDE ALBAN GILLET, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur.

Ces frais sont majorés :

- Pour les lots volontaires, catégorie meubles et objets d'art et matériel professionnel, majoration de 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).
- Pour les ventes judiciaires, pas de majoration des frais habituels.
- Pour les ventes caritatives, pas de majoration des frais habituels.
- Pour les véhicules volontaires, majoration de 35 EUR HT par véhicule (soit +42 EUR TTC par véhicule).

La SARL CHATIVESLE MAISON DE VENTES et l'EI ETUDE ALBAN GILLET ne peuvent garantir l'efficacité de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

En cas d'enchère simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

ORDRES D'ACHAT SECRET SUR interencheres.com

La SARL CHATIVESLE MAISON DE VENTES et la EI ETUDE ALBAN GILLET n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets déposés via interencheres.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : de 1€ à 199€ : 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€, de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€, de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€, 100 000€ et plus : 10 000€.

Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez La SARL CHATIVESLE MAISON DE VENTES et la EI ETUDE ALBAN GILLET, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur.

Ces frais sont majorés :

- Pour les lots volontaires, catégorie meubles et objets d'art et matériel professionnel, majoration de 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).
- Pour les véhicules volontaires, majoration de 35 EUR HT par véhicule (soit +42 EUR TTC par véhicule).
- Pour les ventes judiciaires, pas de majoration des frais habituels.
- Pour les ventes caritatives, pas de majoration des frais habituels.

La SARL CHATIVESLE MAISON DE VENTES et l'EI ETUDE ALBAN GILLET ne peuvent garantir l'efficacité de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

En cas d'enchère simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.